

Plus de 16,4 millions d'euros d'aides pour l'Auvergne

La Commission Permanente du Conseil régional d'Auvergne s'est réunie le 5 juillet 2010 et a attribué **plus de 16,4 millions d'euros d'aides**. Parmi les principaux secteurs aidés : **formation professionnelle (plus de 3,2 millions d'€), lycées (plus de 3 millions d'€), développement économique (1,8 millions €), aménagement du territoire (3,6 millions €), sport et jeunesse (1,7 million) ...**

Dans le **Cantal** : **près de 1 million d'€** pour la **formation professionnelle** et les **lycées**, près de **400.000 €** pour de **développement économique** dont **190.260 €** pour **l'agriculture**, **plus 830.000 €** pour le **développement durable** et **l'aménagement du territoire**, ...

Ont notamment été attribués :

Économie et Emploi

- Aide régionale aux fonds propres, 60.000 € à la Holding Pascal Foucalt à Aurillac.
- Fonds régional pour l'ancrage des entreprises, 100.000 € à la SAS Wood Way à Aurillac. Incluant une aide à la création d'emplois, cette aide sera soumise à vérification du nombre d'emplois créés.

Agriculture, bois et forêt

- Promotion du bois dans la construction, 30.000 € à la SCI du Bois des Places à Saint-Mamet pour la construction d'un bâtiment pour une unité de sciage de bois.
- Installation et transmission en agriculture : 30.251 € à des exploitants du Cantal.
- Développement de l'emploi salarié : 34.448 € au GE Arac à Aurillac pour l'embauche de 10 personnes.
- Plan régional en faveur des bâtiments d'élevage : 110.196 € à 40 bénéficiaires du 15.
- Contrats de valorisation qualité : 30.000 € à l'interprofession Saint-Nectaire pour sa campagne de communication 2010.

Lycée, Formation professionnelle et apprentissage

- 80.228 € pour la formation professionnelle de personnes en difficulté.
- 36.000 € à l'AGEFOS-PME pour une expérimentation dans le Cantal auprès des salariés en ateliers et chantiers d'insertion.
- **1,84 millions d'euros au titre du Contrat d'objectifs et de moyens pour la modernisation et développement de l'apprentissage.**
- 1,31 million d'€ pour travaux et équipement dans les CFA.
- Sanitaires et sociales : 22.260 € pour la formation de 14 personnes au diplôme d'auxiliaire de vie sociale.
- 2,77 millions d'euros pour l'équipement des lycées publics.

Aménagement du territoire et politique de la ville

- « Contrats Auvergne + » : 425.258 € pour la création de l'espace touristique de la maison de la Salers
- Mise en place de parcours de formation ouverte à distance : 150.000 € à 2 lauréats dont 75.000 € à l'EPLEFPA de Saint-Flour.

Tourisme, environnement et politique énergétique

- 40.276 € au titre de l'aide aux manifestations touristiques du Cantal.
- 103.218 € pour l'aménagement muséographiques de la maison de site du Pas de Peyrol et des centres d'accueil de Mandaille et Dienne.
- Plan biodiversité : 23.261 € à la Ligue de Protection des Oiseaux.
- 25.000 € au Centre Régional d'Éducation à l'Environnement Auvergne pour ses actions 2010.

Jeunesse, culture, usages numériques, sport et vie associative

- Education artistique : 37.000 € pour à la fédération des sociétés musicales de la Région Auvergne.
- **Festivals emblématiques : 200.000 € à l'association Eclat pour le festival de rue d'Aurillac et le fonctionnement du Parapluie.**
- 781.580 € aux Clubs sportifs de haut niveau.

Enseignement supérieur, recherche et innovation

- Bourses innovation : 84.500 € aux universités Blaise Pascal et d'Auvergne pour 3 projets innovants.
- 1,55 million € pour la recherche et l'innovation technologique.
- 97.514 € au titre de la coopération avec Madagascar pour la mise en œuvre du schéma du tourisme durable et du thermalisme.